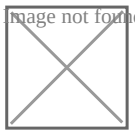

Ne pas s'arrêter lorsqu'un agent police fait signe

Par **Momo537**, le **14/09/2019** à **19:19**

Bonjour,

Lors d'un séjour en Espagne, je n'avais pas vu qu'un agent situé sur un terre-plein central entre deux passages piétons m'avait demandé de m'arrêter. Il faisait passer les piétons à proximité d'une école. Ce n'est qu'après être passé que je l'ai compris et je me suis arrêté sur le bas côté quelques mètres plus loin, pensant qu'il s'agisssait d'un contrôle de police et qu'il m'avait demander de me rabattre sur le bas côté.

Mais il n'est pas venu jusqu'à moi, c'est alors que j'ai compris que j'aurai dû m'arrêter et que ce n'était pas pour un contrôle. Je l'ai vu relever ma plaque d'immatriculation et j'ai fini par partir car il restait où il était.

Après avoir lu qu'il s'agissait d'une infraction sérieuse, ce que je ne savais pas, je me demande si cela pourra revenir jusqu'à moi en France et auquel cas comment justifier que c'était une incompréhension et que je me suis arrêté ensuite, signe de ma bonne foi. Est-ce mieux de dire que je n'étais pas au volant?

Merci pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés